

**1. Nom du produit ou de la préparation et nom de la société**

Nom commercial

**Lithofin MN Kristallisatie fluid**

Fabricant / fournisseur

EUROSIL bvba

Heirbaan 50, B-2640 Mortsel

Téléphone +32 (0)3/366.39.09, Fax +32 (0)3/366.39.11

Service des renseignements

Technical Dep.

Téléphone +32 (0)3/366.39.09

**2. Composition/information sur les composants****Caractérisation chimique**

Produit contenant du fluorure

**Composants dangereux**

Numéro CAS Numéro CE Désignation

[% en poids]

Classification

016949-65-8 241-022-2 hexafluorosilicate de magnésium &lt; 10 TR25

**3. Dangers éventuels****Phrases R**

22 Nocif en cas d'ingestion.

**4. Premiers secours****Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Après inhalation**

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie****Agents d'extinction appropriés**

produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

**Risques particuliers dus au produit, à ses résidus de combustion ou aux gaz dégagés**

Acide fluorhydrique ( HF )

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Mesures de précautions relatives aux personnes**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

**Mesures de protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**Procédé de nettoyage/récupération**

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).

## 7. Manipulation et stockage

### Précautions lors de la manipulation

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Ne pas utiliser de récipient en verre.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger du gel.

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

## 8. Contrôle de l'exposition et équipement de protection individuel

### Protection des voies respiratoires

en cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant, filtre E

### Protection des mains

gants (résistants aux acides)

### Protection des yeux

lunettes de protection

### Protection corporelle

vêtement de protection résistant acides

### Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Etat liquide	Couleur blanchâtre	Odeur pratiquement inodore
<b>Informations relatives à la sécurité</b>		
pH à la livraison	Valeur ca. 1 - 4	Température à
début d'ébullition	> 90 °C	Méthode
Point d'éclair	non applicable	Remarque
Densité	ca. 1 g/cm3	
Solubilité dans l'eau		miscible en toutes proportions

## 10. Stabilité et réactivité

### Conditions à éviter

Réagit au contact des métaux en dégageant de l'hydrogène.

### Produits de décomposition dangereux

fluorure d'hydrogène

**11. Informations toxicologiques****Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL 50 aiguë par ingestion</b>	non déterminé			
<b>DL 50 aiguë par contact avec la peau</b>	non déterminé			
<b>CL 50 aiguë par inhalation</b>	non déterminé			

**12. Informations écologiques****Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)**

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Dégradabilité physico-chimique</b>	non déterminé			
<b>Biodégradabilité</b>	non déterminé			

**13. Remarques relatives à l'élimination**

Code déchets	Nom du déchet
06 01 99	déchets non spécifiés ailleurs

**Recommandations relatives au produit**

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

**Recommandations relatives à l'emballage**

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

**14. Prescriptions relatives au transport****Transport terrestre et navigation intérieure (ADR/RID/GGVS/GGVE/ADNR)**

<b>Désignation de la marchandise</b>	Substance fluide anorganique toxique, non précisé (fluorosilicate de magnésium)
<b>N° ONU</b>	3287
<b>Classe</b>	6.1
<b>PG</b>	III
<b>N° danger</b>	60

**Transport maritime (IMDG/GGV)**

<b>Nom technique exact</b>	Toxic liquid, inorganic, n.o.s. (Magnesium fluorosilicate)
<b>N° ONU</b>	3287
<b>Classe</b>	6.1
<b>PG</b>	III
<b>Polluant marin</b>	No
<b>Ems</b>	6.1-02

**Transport aérien ICAO/IATA**

<b>Nom technique exact</b>	Toxic liquid, inorganic, n.o.s., (Magnesium fluorosilicate)
<b>N° ONU/ID</b>	3287
<b>Classe</b>	6.1
<b>PG</b>	III

## 15. Prescriptions générales

### Remarques relatives à l'identification

Produit classé et étiqueté d'après les Directives européennes.

#### Identification

**Xn** Nocif

#### Phrases R

22 Nocif en cas d'ingestion.

#### Phrases S

2 Conserver hors de la portée des enfants.  
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

hexafluorosilicate de magnésium

#### Réglementation nationale

**Classification selon VbF (RFA)** VbF (RFA): ne relève pas de l'ordonnance sur les liquides combustibles.

**Classe de danger pour l'eau** 2 VwVwS (17. 05. 1999)

#### Prescriptions, limitations et interdictions diverses

ZH 1/161 Merkblatt : Fluorwasserstoff, Flüssäure und anorganische Fluoride (M 005)".

---

## 16. Informations diverses

#### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

#### Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 25 Toxique en cas d'ingestion.